

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 20 janvier 2020 portant nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de proximité de Salon-de-Provence

NOR : JUS B 2002 053 A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;
Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;
Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;
Vu la décision des chefs de la cour d'appel d'Aix-en-Provence en date du 8 janvier 2020 portant délégation au tribunal de proximité de Salon-de-Provence ;*

ARRÊTE

Article 1

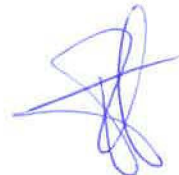
Madame Valérie GRANIER (ROCCELLI), adjointe administrative principale au tribunal de proximité de Martigues, déléguée au tribunal de proximité de Salon-de-Provence par décision des chefs de cour, en date du 8 janvier 2020, est nommée, à compter du 1^{er} janvier 2020 à titre exceptionnel pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020, régisseuse intérimaire audit tribunal.

Article 2

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel d'AIX-EN-PROVENCE, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 20 janvier 2020

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation,
P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes
La cheffe du bureau des carrières et de la mobilité
professionnelle,



Aude TORCHY